ONG SAHA

CITIZEN INVOLVEMENT IN MUNICIPAL SERVICES IMPROVEMENT (CIMSI)

TF0A4471

RAPPORT TECHNIQUE ANNUEL

Période couverte : **janvier à décembre 2018**

Date de remise : **20 décembre 2018**

Date du dernier rapport technique soumis: 10/08/2018
Date du dernier rapport financier soumis: 15/11/2018

1. Récipiendaire et profil du projet

Pays:	Madagascar
Titre du projet	Citizen Involvement in Municipal Service Improvement (CIMSI)
Récipiendaire	SAHA (Soa Afafy Hampahomby ny ho Avy)
Durée du projet	*20 avril 2017 – 31 janvier 2020*
Montant total de la subvention	*700 000 US$*
Date et montant du premier décaissement:	25 septembre 2017 – 63 000 US$
Date et montant du dernier décaissement :	10 août 2018– 100 000 US$
Directeur du projet (nom /email/numéro de téléphone/Skype ID) :	Nom : Harilanto Ravelomanantsoa Email : harilanto.ravel@gmail.com Téléphone : +261 34 93 338 65 Skype ID : harilanto.ravel

2. Données de base sur le projet

TABLEAU 1. Zones de couverture et groupes cibles du projet	Valeurs cibles atteints au cours de la période de rapportage	Valeurs cibles prévus dans le projet	Total des valeurs cibles dans le pays
Zones de couverture			
Nombre de régions:	4	4	22
Nombre de districts	7	7	119
Nombre des communes	46	46	1 693
Nombre d'installations de services publics			
CSB1 et CSB 2	68	68	2506
CHD	2	2	*25*
Total santé	**70**	**70**	**2531**
EPP et EC	347	347	
CEG	82	82	
Lycée	12	12	
Total éducation	**441**	**441**	**57940**
Nombre des bénéficiaires			
Homme			7 264 314
Femme:			7 353 372
Enfants			9 812 639
Total:	**720 000**[1]	**720 000**	**24 430 325**
Nombre des OSC bénéficiaires non-exécutant : (*Exemple :OSCs, COBA, les ONG, les associations des citoyens, les unions, etc) :*			
Total:	**60**	**60**	

TABLEAU 2. Partenaires et parties prenantes clés du projet			
Noms des OSC partenaires formelles du projet (et d'autres types de partenaires officiels, le cas échéant)	Forme de partenariat (contrat ou accords)	Montant transféré / payé aux partenaires (depuis le début du projet)	Pourcentage par rapport au budget total

[1] Etant donné que le projet touche les trois secteurs : santé, éducation et foncier, ce chiffre présente le nombre total de la population au niveau de la zone d'intervention du projet (46 communes) intégrant les hommes, les femmes et les enfants.

			alloué aux partenaires
1. HELVETAS	Contrat	2 854 USD	2 %
2. RTRSM	Contrat	11 069 USD	16 %
3. COALITION DES RADIOS	Contrat	6 933 USD	21 %
4. SIF	Contrat	1 000 USD	10 %
5. ROHY	Accords de principe		

Institution des secteurs publics & contreparties avec lesquels le projet collabore directement à titre formels et informels au cours de la période de rapportage

Le projet a collaboré avec les institutions des secteurs publics dont:

- La Direction Nationale du District de Santé Publique
- La Direction d'Appui à la Gestion Foncière Décentralisée et l'Observatoire sur le Foncier :
- L'Office National de la Concertation sur la Décentralisation
- Le Ministère des Finances et du Budget

Autres bénéficiaires ou parties prenantes clés du projet rencontrés au cours de la période de rapportage

Les institutions du secteur public national et local	• District de santé Antsirabe II • District de santé Ankazobe

TABLEAU 3. Suivi des résultats clés

01 Indicateur PDO/2 et 03 Indicateurs intermédiaires /7 en bonne évolution

PDO/ Résultats intermédiaires	Indicateurs	Valeurs cibles attendues	Valeurs de référence an 0-1 (baseline)	Valeurs cibles atteintes	Données issues du suivi durant la période de rapportage
Objectif de développement de projet (PDO)					
Améliorer les mécanismes de transparence et de responsabilité entre les gouvernements locaux et les citoyens à travers la planification et budgétisation participative dans les municipalités ciblées du pays membre	**1.** Pourcentage des communes cibles dotées de processus de budgétisation et de planification participative institutionnalisée	**5%**	**0%**	**0%**	Le projet n'a pas atteint la valeur cible
	2. Pourcentage des communes de la cible avec les Structures Locales de concertations opérationnelles et qui se réunissent périodiquement	**0%**	**0%**	**0%**	Le projet est en phase avec les projections
Résultats intermédiaires sélectionnés					

TABLEAU 3. Suivi des résultats clés

01 Indicateur PDO/2 et 03 Indicateurs intermédiaires /7 en bonne évolution

PDO/ Résultats intermédiaires	Indicateurs	Valeurs cibles attendues	Valeurs de référence an 0-1 (baseline)	Valeurs cibles atteintes	Données issues du suivi durant la période de rapportage
1. Renforcement des structures locales de concertation (SLC) dans les communes ciblées par le projet	**1.1.** Pourcentage de SLC dans les municipalités ciblées, formés et qui surveillent périodiquement la prestation de services publics au moins dans l'un des secteurs clés (santé, éducation ou foncier).	**0**	**0%**	**22%**	Des sous-indicateurs ont été définis pour caractériser l'évolution de chaque indicateur principal. Le projet a atteint la valeur cible. 1. Mobilisation des collèges des SLC pour le processus d'évaluation citoyenne : 10/46 communes 2. Contribution des SLC dans l'élaboration du plan d'action d'amélioration des services publics : 10 / 46 communes 3. Suivi par la SLC du plan d'action d'amélioration des services publics : 10 / 46 communes
	1.2. Pourcentage de communes cibles ayant rendu accessibles et disponibles aux citoyens leur rapports d'exécution budgétaire (y compris les dépenses et les procédures de recouvrement)	**0**	**15 %**	**37 %**	Le projet a atteint la valeur cible. 1. Existence des outils pour la transparence du budget : 44 / 46 communes 2. Valorisation de ces outils par la commune : 39 / 46 communes 3. Pertinence du temps/période de publication : 34 / 46 communes 4. Qualité du contenu : (présentation accessible, budget de citoyen, rapport d'exécution budget) 17 / 46 communes
	1.3. Pourcentage de communes cibles effectuant des réunions annuelles avec les SLC et les OSC pour discuter des rapports financiers et analyser les problèmes de gestion budgétaire et financière	**0**	**2 %**	**22 %**	Le projet a atteint la valeur cible : 1. Existence de pratiques de concertation participative au niveau de la commune : 33 / 46 communes 2. Existence de SLC structurée : 38 / 46 communes 3. Consultation des SLC ou OSC dans le processus budgétaire : 24 / 46 communes 4. Participation des SLC ou OSC dans le processus budgétaire : 21 / 46 communes 5. Participation effective des SLC ou OSC dans le processus budgétaire (jusqu'à la résolution) : 10 / 46 communes

TABLEAU 3. Suivi des résultats clés

01 Indicateur PDO/2 et 03 Indicateurs intermédiaires /7 en bonne évolution

PDO/ Résultats intermédiaires	Indicateurs	Valeurs cibles attendues	Valeurs de référence an 0-1 (baseline)	Valeurs cibles atteintes	Données issues du suivi durant la période de rapportage
2. Améliorer la transparence et la responsabilité des services décentralisés dans les régions ciblées.	**2.1**. Nombre d'accords formalisés entre les groupes de communes (OPCI/AC) avec les services techniques de l'Etat sur la transparence du plan directeur sectoriel et l'allocation des ressources (dans les secteurs santé, éducation, foncier).	**1**	**0**	**0**	Le projet n'a pas atteint la valeur cible : 1. Simple partenariat sans accord : 1 OPCI/AC 2. Pratique régulière de réunion sans accord formel : 0 3. Existence d'accord formel : 0 4. Application de l'accord : 0 Accompagnement du processus pour l'établissement des Accords formalisés entre AC et services déconcentrés est en cours. Difficile à développer à cause de la démobilisation de la structure intercommunale. Mobilisation à partir de comité ad hoc des Maires membres de l'AC.
	2.2. Nombre de régions où l'information sur l'allocation budgétaire pour les services décentralisés (santé, éducation, terre) du gouvernement central est publiée ou publiquement disponible	**1**	**0**	**0**	Le projet n'a pas atteint la valeur cible : 1. Existence d'outils de communication sur les 3 secteurs : 0 / 4 2. Valorisation de ces outils : 0 / 4 3. Pertinence de la période de publication des informations : 0 / 4 4. Publication accessible des informations : 0 / 4 Dialogue politique au niveau régional et national pour améliorer l'allocation budgétaire verticale à travers la mise en place de mécanismes de suivi des services techniques décentralisés au niveau régional
3. Partage du savoir, et apprentissage et gestion de projet	**3.1**. Apprentissage pour des résultats améliorés : Description des adaptations de la stratégie et du plan opérationnel du projet suivant les leçons tirées et les informations/ données fournies par le système de suivi- évaluation du projet	**2**	**0**	**1**	Le projet n'a pas atteint la valeur cible : 1. Un blog décrivant les adaptations de la stratégie du projet suivant les leçons tirées opérationnelles du terrain et les apprentissages en matière d'outils et de méthodes de mise en œuvre du projet est en cours de finalisation. 2. Un deuxième blog sera produit au début de l'année 2019

TABLEAU 3. Suivi des résultats clés

01 Indicateur PDO/2 et 03 Indicateurs intermédiaires /7 en bonne évolution

PDO/ Résultats intermédiaires	Indicateurs	Valeurs cibles attendues	Valeurs de référence an 0-1 (baseline)	Valeurs cibles atteintes	Données issues du suivi durant la période de rapportage
	3.2. Connaissances accrues des politiques publiques qui informent les stratégies en matière de redevabilité sociale. Produits de gestion de connaissances relatifs aux facteurs économiques et politiques ainsi qu'aux dynamiques affectant le processus de redevabilité sociale généré par le projet, et sur la manière de mettre à l'échelle ce processus	**1**	**0**	**1**	Le projet a atteint la valeur cible : L'échange d'information et l'institutionnalisation du travail du projet ont été priorisés. Cela a permis de remonter les expériences du terrain et d'élaborer et coproduire des outils et des méthodes tenant en compte des réalités. Le projet est en quelque sorte utilisé comme espace d'expérimentation pouvant alimenter les réflexions au niveau de la mise en œuvre de la décentralisation

3. Rapports narratifs

3.1 Les facteurs contextuels pertinents au cours de la période de rapportage ainsi que la réponse du projet ou la réponse anticipée

- **Situation des ressources des communes**

Selon le décret n°2015- 959 du 16 juin 2015 relatif à la gestion budgétaire et financière des Collectivités Territoriales Décentralisées (Articles 26 à 30), les recettes de fonctionnement de la commune sont composées de :

- Recettes fiscales
- Recettes non fiscales
- Produits de l'exploitation du domaine et du patrimoine : revenus du domaine public et du domaine privé
- Revenus des services
- Subventions de fonctionnement

Durant la période du présent rapport, les communes n'ont pas reçu les subventions annuelles espérées de l'Etat. Au mois de mai 2018, la subvention de FDL/ PAPSP de 15.000.000 Ar/ commune était arrivée dans les comptes des 41 sur les 46 communes d'intervention de CIMSI. Les recettes communales sont tributaires de la nature et du dispositif de recouvrement, de la pratique d'établissement des droits à payer.

Réponses du projet :

- Le renforcement de la budgétisation participative et de la transparence budgétaire à partir de l'implication des citoyens à travers les SLC dans la priorisation des dépenses et des ressources a commencé au niveau des 10 communes pilotes, l'appui va contribuer à l'augmentation progressive du volume du budget et à rendre plus efficiente son utilisation
- Dans l'ensemble des 41 communes, le projet a contribué au suivi par les citoyens de l'utilisation des subventions de l'Etat et de FDL/PAPSP destinées à soutenir les projets communaux afin de renforcer la confiance entre gouvernants et citoyens. Les fiches de suivi sont disponibles pour cette première vague.

- **Budget communal – PCD – et plan triennal**

33% des communes d'intervention du projet CIMSI ont établi un plan triennal. 70% des communes ont défini des PCD, mais il a été constaté que la période de certains PCD est dépassée sans qu'il y ait pour l'instant aucune perspective de mise à jour.

Auparavant les communes avaient l'habitude d'élaborer leur budget selon le budget moyen pour une année. Le montant du budget varie selon les ressources des communes, il a été constaté une évolution de budget des communes au cours des trois dernières années. Par ailleurs, toutes les Collectivités Territoriales Décentralisées à Madagascar devraient appliquer le Budget de programme sur 3 ans comme dispose la loi 2014-020 et renforcé par l'arrêté interministériel n°24328/2016 du 11 novembre 2016 sur son application à partir de 2018. L'application de ce nouveau système requiert un niveau amélioré en matière de gestion financière pour les agents des Communes.

Réponses du projet :

- Idem que ci-dessus
- Le renforcement et l'accompagnement en élaboration du budget de programme ont été réalisés pour les Communes membres de l'Association des Communes Fampandrosoana an'i Tamponketsa Iombonana

- **Appréciation des mécanismes de participation dans l'élaboration du budget**

La SLC est une instance formelle du dialogue multi-acteurs au niveau communal. Ainsi le décret 2015-957 exige sa mise en place et ouvre par conséquent un espace de concertation au niveau communal ce qui contribue à un environnement favorable en termes de redevabilité sociale. En effet, la structure se veut inclusive et représentative en rassemblant des membres du bureau exécutif, du conseil communal, des services techniques déconcentrés mais aussi les représentants des opérateurs économiques, des organisations de la société civile (femmes, jeunes, leaders traditionnels, personnes vulnérables, plateformes et cadres de concertation existants de la société civile), des partis

et organisations politiques locaux, des cadres de concertation existants ainsi que les représentants des Fokontanys – les subdivisions administratives de base de la commune.

Selon les collectes d'informations (étude baseline), 24 sur les 46 communes d'intervention du projet CIMSI (51%) seraient dotées de SLC auprès des responsables communaux. En général, ces SLC sont en phase de constitution et présentent des différents degrés de maturation et d'officialisation. Des variations existent d'une commune à une autre par rapport à la valorisation de la démarche participative.

Des communes sans forme visible de concertation avec les citoyens **(61%)**. Ces Maires prennent des conseils auprès des chefs fokontany et du bureau exécutif de la commune. En général, les Maires réunissent les chefs fokontany pour recueillir les besoins de chaque fokontany au cours de l'année. Les chefs fokontany ou encore des facilitateurs sont censés avoir réunis en avance les citoyens ayant plus de 18 ans pour définir avec eux les priorités du fokontany.

Des communes avec une forme de concertation déjà amorcée et en pratique mais non structurée **(26%).** Au niveau de ces communes, les SLC ne sont pas encore créés. Néanmoins, les Maires travaillent avec les chefs fokontany, des « raiamandreny », des représentants du service technique éducation et santé, des comités par fokontany et des organismes partenaires pour établir le budget communal.

Participation des SLC dans la conception du budget et du plan d'actions communal **(13%)**. Ces communes font participer les SLC récemment créées dans la conception du budget et du plan d'actions communal, appuyés des fois par des partenaires. C'est une première expérience. La participation des SLC est pour l'instant limitée à l'identification des besoins.

Réponses du projet :

- Le projet a délivré des accompagnements et appuis différenciés suivant les cas des communes (pour les 10 communes pilotes), notamment en matière de renforcement des SLC, des bureaux exécutifs et des conseils communaux
- L'accompagnement des membres de Bureau exécutif dans le rapportage des comptes administratifs auprès de leurs SLC respectifs a été effectué auprès des dix Communes pilotes pour le respect du principe de la transparence de la gestion des finances publiques
- Le renforcement de la budgétisation participative et de la transparence budgétaire à partir de l'implication des citoyens à travers les SLC dans la priorisation des dépenses et des ressources a été effectué au niveau des 10 communes pilotes
- Perspectives : le renforcement des SLC va au-delà de l'appui à leur création, l'appui va se poursuivre avec l'institutionnalisation des méthodes de conduite des réunions et de la réalisation de leur plan d'action. Le projet va renforcer la mobilisation des citoyens et des organisations de la société civile dans les communes à plus demander des informations par rapport à l'utilisation des ressources et du budget. Ces aspects sont déjà intégrés dans le règlement intérieur des SLC des 10 communes pilotes

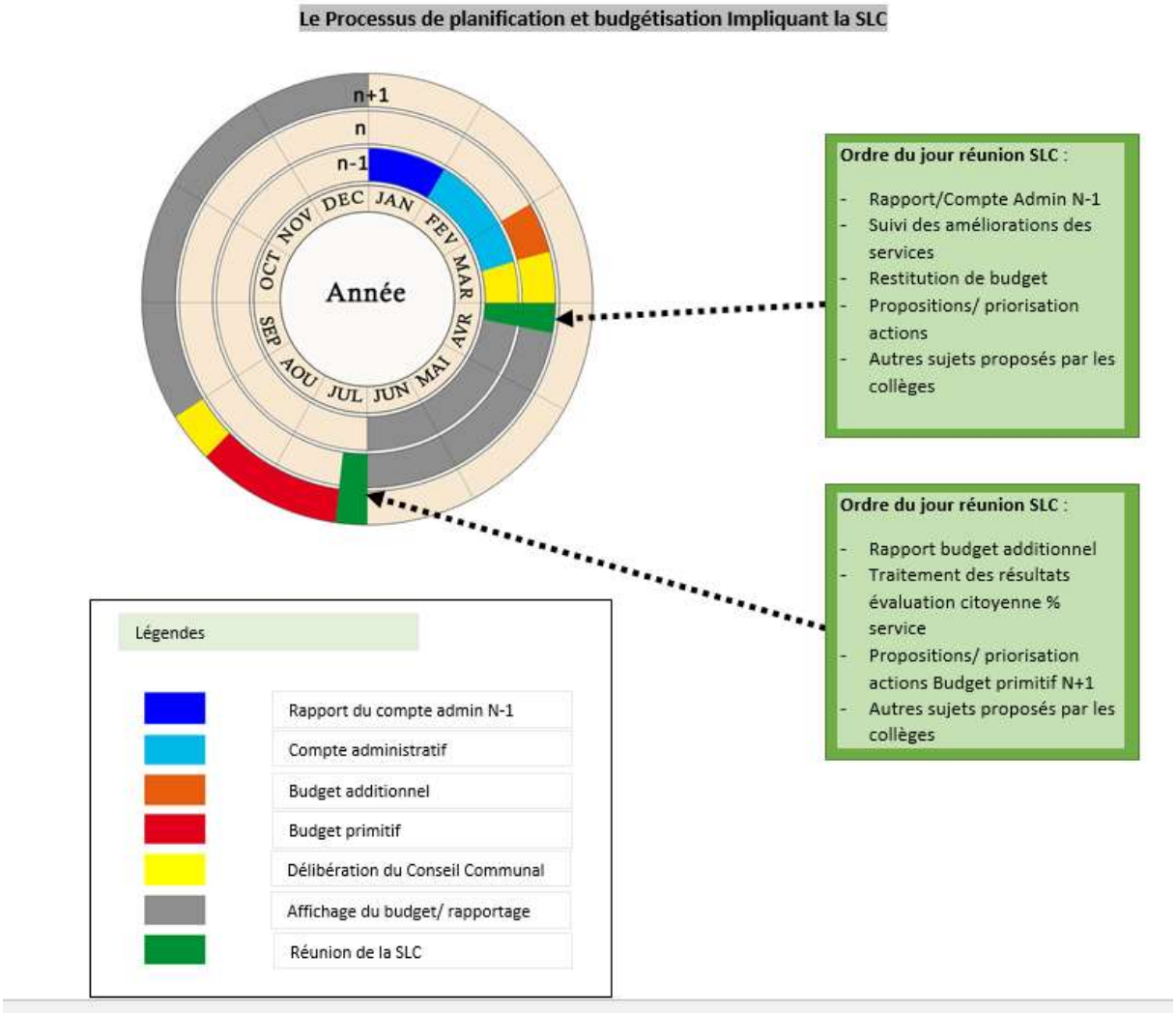
- Donner plus de visibilité aux communes qui le font déjà afin d'encourager les autres municipalités à faire de même… Plus tard un événement périodique qui pourrait capter l'intérêt des médias (Municipalité qui communique le plus…) peut être une bonne voie à suivre

Au niveau communal, CIMSI applique une démarche qui envisage des mesures faisables et un appui de proximité afin de franchir des étapes dans la bonne direction. L'accompagnement des SLC observe une stratégie globale, mais les contenus varient suivant les forces et les faiblesses des acteurs et des opportunités et obstacles du contexte. Cela exige une attitude flexible de CIMSI au regard des défis qui émergent dans chaque commune. Cette approche différenciée engendre que le projet est impliqué dans les quatre dimensions d'ingénierie (institutionnelle, budgétaire/financière, sociale et technique/sectorielle) et permet d'avoir l'angle approprié pour introduire les concepts de redevabilité sociale d'une façon incrémentale.

Les outils les plus utilisés sont :

Phase de préparation du budget: détermination des besoins des citoyens

Pendant l'élaboration du budget : Rencontre entre BE et SLC : priorisation des actions selon les capacités budgétaires de la commune.
Après : Compte rendu du budget voté, compte rendu du compte administratif de l'exercice budgétaire précédent



Le dispositif technique d'appui doit être respectueux du dispositif pérenne prévu par la loi et exige des approches et des partenariats différenciés avec les acteurs de la décentralisation et de la déconcentration (collectivités territoriales décentralisées, Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation, ONCD, Institut National de la Décentralisation et du Développement Local), avec le Ministère des Finances, les Ministères sectoriels concernés (Santé, Education Foncier) et leurs démembrements. L'échange d'information et l'institutionnalisation du travail du projet est priorisé. Cela permet de remonter les expériences du terrain et d'élaborer et coproduire des outils et des méthodes tenant en compte ces réalités. Le projet est en sorte utilisé comme un espace d'expérimentation pouvant alimenter les réflexions au niveau de la mise en œuvre de la décentralisation.

- **Stratégies de mobilisation de la commune et outils de communication**

Il existe plusieurs types de stratégies de mobilisation et de communication appliqués par les communes cibles, avec des moyens directs ou indirects :

- Sensibilisation avec des moyens directs via **réunion communautaire ou fivoriam-pokonolona** au niveau de la commune ou des fokontany
- Sollicitations par porte-à-porte
- Animations diverses dans les fokontany
- Communication régulière avec les citoyens tous les trimestres, ou semestres ou tous les ans ;

Mobilisation avec des moyens indirects notamment par **affichage** au bureau de la commune et fokontany, par **distribution de tracts** dans les fokontany, par utilisation de mass média **(journal, radio et télévision**), par utilisation de **banderoles**…
L'affichage est fréquemment utilisé comme outil de communication au niveau de la commune. L'emploi des banderoles, sensibilisation via fokontany et publication au Radio sont moins utilisés pour diffuser les diverses informations budgétaires et les passations de marché.

L'étude baseline a produit les informations ci-après sur ce sujet :

Types d'outils de communication	Avantages	Inconvénients
Affichage / Banderole	Visible en permanence pendant la durée voulue et par tous les passants	Population illettrée N'attire pas obligatoirement l'attention des passants
Réunion / fivoriam-pokonolona	Compréhensible pour les illettrés Accessible à toute la population	Problème d'assiduité des citoyens Informations facilement oubliées
Distribution de tract / porte-à-porte	Responsabilité accentué des citoyens Pas de problème de lecture	Mobilisation de beaucoup plus de moyens
Journal	Contenant plusieurs informations à la fois	Mobilisation de moyens financiers Problème pour les illettrés
Radio	Rapide et à large portée Clair Captivant et attirant l'attention	Moyen qui n'est pas forcément à la portée de tous

Réponses du projet

- Le projet a commencé la valorisation de l'outil radio (partenariat avec la Coalition des RADIOs) et la méthode groupes d'écoutes citoyens pour informer sur les enjeux thématiques du projet. A poursuivre au niveau des 46 communes. Le choix des radios se fait par zone d'intervention au niveau des districts. Ce sont des radios locales plus proches des communes. Les critères de choix se fait en fonction de la zone de couverture de la radio (couvrant toutes les communes d'intervention au niveau du district), par sondage de la population, il y a également des radios qui ont déjà collaboré avec les communes cibles auparavant.
- Perspectives : le projet va renforcer la redevabilité (transparence de gestion) et la responsabilisation des divers organes de gouvernance, opérationnels et de concertation existant et relatifs aux secteurs d'intervention du projet CIMSI, notamment :
    - Le FEFFI ou Farimbon'Ezaka ho Fahombiazan'ny Fanabeazana eny Ifotony, une association chargée de la gestion pédagogique, administrative et financière des CEG, EPP et Ecoles Communautaires. Elle a pour objectif l'amélioration de l'éducation en termes d'accès et d'équité, de qualité de l'enseignement-apprentissage et de bonne gestion de l'établissement scolaire. Elle est organisée en Assemblée générale, Bureau permanent, Commissariat aux comptes et Comité ad hoc de suivi.
    - Le CoSan ou Comité de Santé est une structure créée au niveau du Fokontany ou de la Commune, responsable du développement de la santé communautaire. Il est à la fois la structure de référence à tout programme de santé à réaliser au niveau de la communauté et une structure de dialogue en matière de santé entre la communauté elle-même.

- Le CoGe ou Comité de Gestion est une structure de gestion du FANOME dans laquelle la Commune et sa communauté ainsi que le secteur Santé sont représentés. Ce Comité est spécifiquement responsable de la gestion des médicaments et de l'utilisation des ressources générées par le FANOME.

- Période de campagne électorale

Cette période coïncide également à la période de la campagne électorale pour les élections présidentielles. On constate la mobilisation des acteurs au niveau des communes dans la préparation y afférente. Des différends politiques entre les élus communaux se sont ouvertement éclatés dans certaines communes.
On a noté aussi l'implication de l'organisation de la société civile dans l'éducation des citoyens et la préparation de l'observation électorale (mouvement ROHY).

Réponses du projet :

Suivant la concertation avec les parties prenantes :

- Les ateliers régionaux de lancement officiel du projet sont organisés en dehors de la période de la campagne électorale
- Les autres ateliers au niveau local ont été maintenus suivant les programmes établis avec les Communes

3.2. Comment le projet a-t-il progressé par rapport aux dimensions ci-dessous ?

Engagement direct avec les homologues gouvernementaux

Des rencontres et échanges avec les homologues gouvernementaux au niveau national et local ont été réalisés dans le cadre de la collaboration du projet avec les acteurs clés :

- Le Ministère de la santé publique : par le biais de la Direction Nationale des Districts de Santé Publique. Une convention de partenariat a été évoquée avec CIMSI en matière d'amélioration de la redevabilité sociale dans le secteur santé dans les Communes cas de districts de santé Ankazobe et Antsirabe II.
  Les évaluations citoyennes ont pu être réalisées dans les six communes pilotes grâce aux autorisations émanant des Responsables de Districts de santé : Ankazobe, Antsirabe II, Atsimondrano
- Le Ministère de l'Education Nationale : dans le cadre de la réalisation de l'étude Baseline. Malgré la grève des enseignants, nous avons pu avoir des collaborations avec les responsables régionaux (DREN) et districts (CISCO) pour faciliter la réalisation de l'étude. Les évaluations citoyennes ont pu être réalisées dans les communes pilotes grâce aux autorisations émanant des CISCO d'Avaradrano et ZAP d'Ambohimanambola
- Le Ministère de l'intérieur :
  Les Chefs des districts d'Ambanja et d'Ambilobe ont participé à l'atelier de lancement du projet dans la région de DIANA
- Le Ministère de l'Aménagement et du Territoire et des Services Fonciers: dans le cadre de la participation de CIMSI et SIF sur des ateliers organisés par le Programme National sur le Foncier axés sur les dialogues de politiques et de la coordination sur le foncier et sur l'élaboration des stratégies nationales sur la gestion décentralisée sur le foncier. Des cadres de collaboration sont en cours avec la Direction d'Appui à la Gestion Foncière Décentralisée et éventuellement avec l'Observatoire sur le Foncier et la DGSF autour de l'amélioration des services fonciers décentralisés.
  Le Ministère des Finances et du Budget : échange par rapport à la mise en œuvre du budget de citoyen au niveau des communes. Les expériences de SAHA/CIMSI pourraient être pionnières au niveau des communes. L'idée de former des agents de SAHA en matière de budget de programme et budget de citoyens (formateur : MFB) a été évoquée. Une convention de collaboration pourrait être élaborée entre les deux parties quand les besoins sont mieux précisés.

b) Construction de coalitions avec des alliés formels et informels pour atteindre les objectifs du projet

- Le Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation : par le biais de l'ONCD. La convention de partenariat a été signée dans le cadre de renforcement des 24 communes partenaires de CIMSI dans les régions Analamanga et Vakinankaratra dans l'opérationnalisation des Structures Locales de Concertation (SLC). La convention entre les deux parties comporte également un axe d'harmonisation des outils et de partage d'expériences autour de la promotion de SLC en tant qu'outil de concertation pour le développement communal et la gouvernance locale.

Est-ce qu'il n'y a pas eu d'efforts pour développer des actions collectives avec l'ensemble des partenaires du projet ou cela va se faire plus tard pour mener le plaidoyer du projet auprès des acteurs institutionnels ?
c) Les institutions de redevabilité de l'État
Pas de réalisations pour le moment. Le projet a prévu de collaborer avec les tribunaux administratifs. Une rencontre sous forme de visite de courtoisie a été effectuée auprès de l'Adjoint du District d'Ankazobe chargé du développement local, afin de lui expliquer les actions et l'attente de CIMSI vis- à vis du District par rapport au contrôle de légalité des arrêtés communaux pour la constitution et la nomination des membres des SLC dans les communes du District. Il est prévu d'effectuer de telle visite auprès de tous les Chefs et responsables des 4 autres Districts d'intervention de CIMSI (Antsirabe II, Ambanja, Ambilobe et Taolagnaro)

d) Renforcement des capacités des bénéficiaires directs du projet et des parties prenantes clés :

Bureaux Exécutifs et Conseils Communaux :

- Des conventions de partenariat ont été élaborées et signées entre le projet et les 41 communes sur la base des volontés politiques et l'engagement envers le principe de la redevabilité des élus et responsables communaux en vue du déroulement optimal du processus participatif.
- Le projet a accompagné les autorités communales, à savoir le BE et le CC, dans l'élaboration du plan et budget communal à partir des propositions émanant de la SLC et des citoyens. L'atelier a permis de renforcer les acquis et les capacités des membres du bureau exécutif et des membres du conseil communal en matière de planification et de budget participatif, et par rapport à leur engagement de rendre compte envers les citoyens. Cela a permis également aux élus de comprendre les mécanismes d'intégration des résultats de l'évaluation citoyenne et des priorités définies par les SLC dans l'élaboration du plan et du budget communal.

- SLC : Le projet CIMSI a accompagné les communes dans le cadre du processus de mise en place de structure locale de concertation allant de l'étape de mise en place jusqu'à celle de l'opérationnalisation. Durant la période, CIMSI a appuyé à la structuration des SLC. Ainsi, la présentation et l'explication du Décret n°2015 - 957 relatif à la Structure Locale de Concertation des collectivités territoriales décentralisées a été effectuée. Un guide en version malagasy pour la mise en place de la SLC présentant les textes préambules ainsi que la constitution des différents collèges a été partagé auprès des Maires. Actuellement, 39/46 Communes bénéficiaires du projet ont officiellement mis en place des SLC.

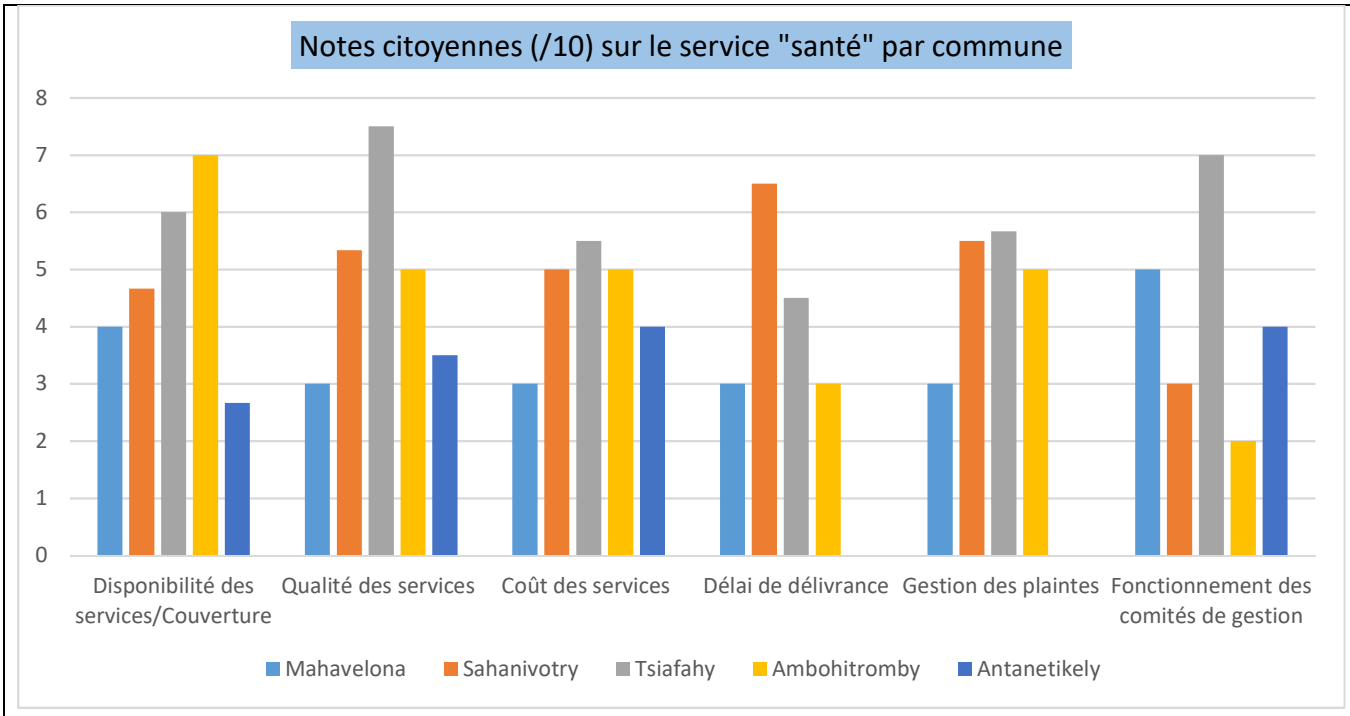
Acteurs communaux membres de l'Association des Communes FTI à Ankazobe/ Analamanga :

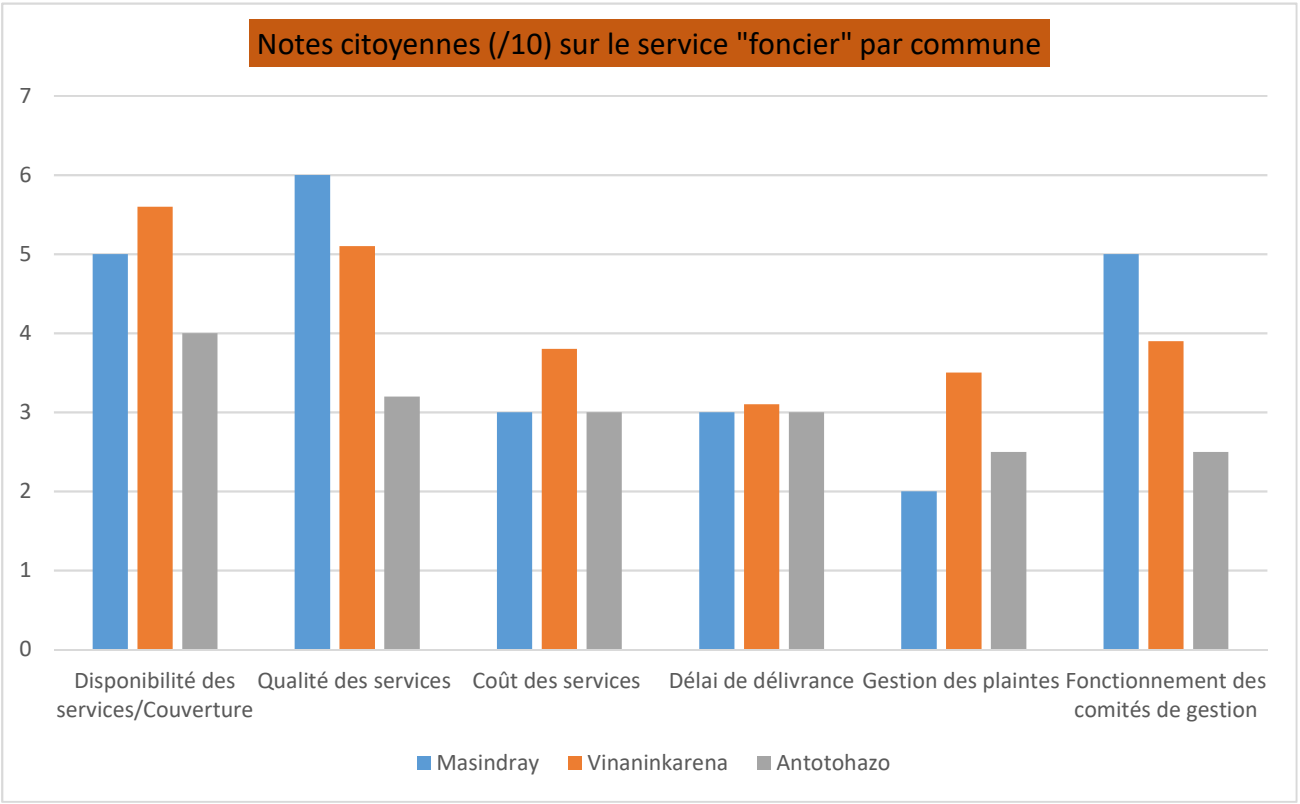
- Suite à la l'application de la loi 2014-020 stipulant que toutes les CTD à Madagascar devraient appliquer le Budget de programme sur 3 ans. Les communes ont eu des formations avec la Direction de la Finance et du Budget mais plutôt théorique et très informatives, alors suite à la demande des 15 communes membres de l'AC FTI Ankazobe, le projet a effectué des accompagnements et facilitations plus pratiques pour la finalisation de leur budget de programme en partant des formations qu'ils ont reçues. Des échanges ont été également effectués avec les communes qui ont déjà élaborées leurs budgets de programme et validées par le District.

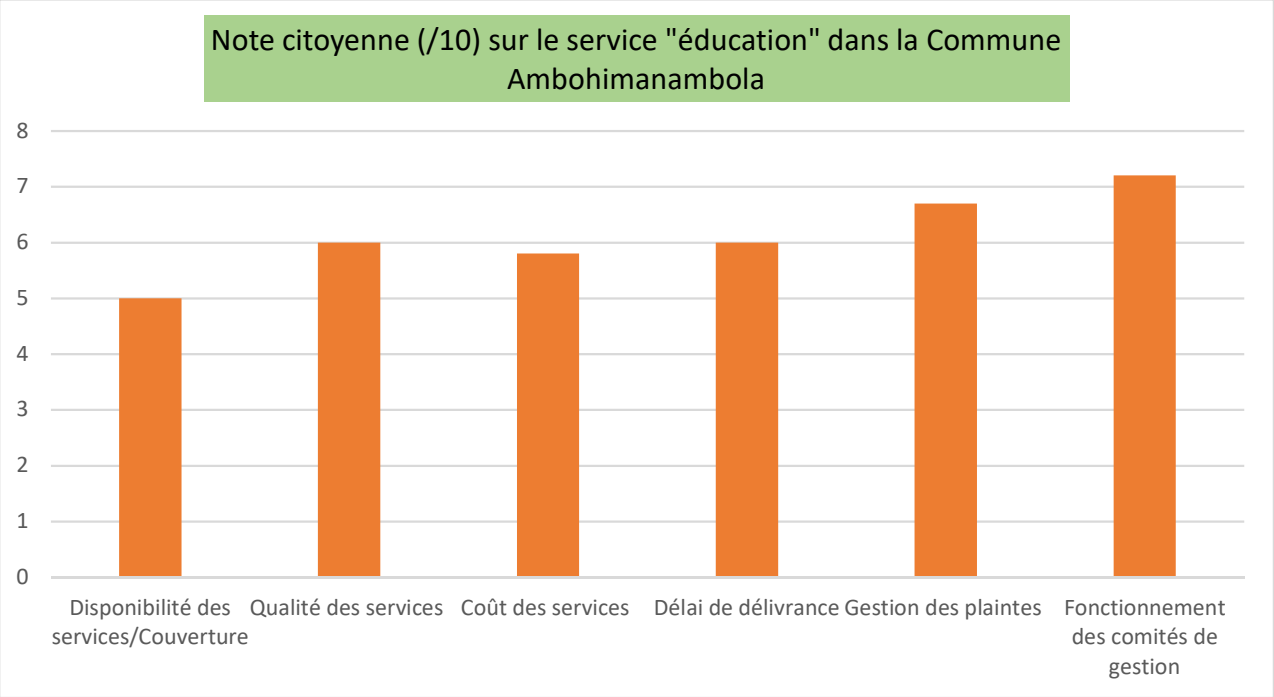
Membres des Structures Locales de Concertation :

- Des ateliers de renforcement des structures locales de concertation (SLC) ont été effectués au niveau des 11 communes. Pour les communes qui ont déjà des SLC, les structures ont été mis en place suivant les décrets mais ne sont pas encore fonctionnelles (les réunions périodiques n'ont pas été tenues, il n'y a pas de PV s'il y a des réunions). L'intervention de CIMSI s'est basée sur la dynamisation des SLC en veilleuse après leur constitution et d'aider les nouveaux membres des SLC à se mettre dans leurs rôles et doter de règles de fonctionnement pour optimaliser leurs réunions et garantir la pratique de la transparence, de la redevabilité et de participation citoyenne. Les points abordés ont été axés sur :
    - Les rôles et fonctions de la SLC
    - La composition de la SLC
    - Les principes de fonctionnement de la SLC (qui convoque les réunions, etc)
    - La planification de réunions de la SLC,
    - La méthodologie de facilitation des réunions de SLC ainsi que la mise en place du règlement intérieur,
- Des séances d'accompagnement des SLC dans les communes pilotes ont été effectuées dans le but de renforcer la capacité de réflexion et la qualité de la facilitation des réunions de la SLC en matière de planification et de budgétisation participative et de renforcer les compétences de la SLC à se mobiliser pour le suivi et l'évaluation de l'amélioration des services communaux.

- Les résultats des évaluations citoyennes ont été restitués au niveau des SLC et ci-après les graphes pour les 3 secteurs


Notes citoyennes (/10) sur le service "santé" par commune
8
7
6
5
4
3
2
1
0
Disponibilité des services/Couverture
Qualité des services
Coût des services
Délai de délivrance
Gestion des plaintes
Fonctionnement des comités de gestion
Mahavelona
Sahanivotry
Tsiafahy
Ambohitromby
Antanetikely


Notes citoyennes (/10) sur le service "foncier" par commune
7
6
5
4
3
2
1
0
Disponibilité des services/Couverture
Qualité des services
Coût des services
Délai de délivrance
Gestion des plaintes
Fonctionnement des comités de gestion
Masindray
Vinaninkarena
Antotohazo



Ces graphes montrent les notes de satisfaction des citoyens majoritairement égales ou inférieures à la moyenne, à l'exception de la Commune de Tsiafahy (secteur santé).

Implication des autorités locales : Dans la majorité des cas, les Maires, les Conseillers et les autorités locales sont assez collaboratifs avec les OSC facilitatrices, que soit sur le plan organisationnel que par rapport à leurs participations directes. Les rapports des évaluations citoyennes sur les services ciblés comportent des états de lieux faits de manière participative. Si pour les 10 communes pilotes, cet état de lieu a été fait avec un panel de citoyens, dorénavant, cet état de lieux sera effectué au niveau des collèges des SLC qui vont faire aussi les évaluations des services. On espère gagner une plus grande richesses d'informations par cette porte d'entrée SLC/Collèges

e) Apprentissage adaptatif interne

Les leçons opérationnelles du terrain, nous apprennent que :

- Le cadre officiel qu´offre l'arrêté communal de nomination des membres de la SLC combiné avec l'appui (externe) de CIMSI à la SLC ainsi qu'un accompagnement de proximité des communes, offre un cadre sécurisé de redevabilité au niveau communal. Plus d'efforts d'accompagnement sont encore requis car le projet constate que l'inclusivité et la représentativité des SLCs peut s'améliorer - la prise en compte du secteur privé économique par exemple est encore faible
- Des réticences peuvent exister au niveau des communes urbaines dans leur volonté à mettre en place une SLC
- Le bon fonctionnement de la SLC dépend :
- Du courage politique du Maire à adhérer aux valeurs de la SLC ainsi que de son dynamisme. L'impact qu'auront des élections locales prévues en 2019, est imprévisible à cet égard

Notons que l'ONCD du Ministère de l'Intérieur met en œuvre l'Indice de Gouvernance Locale (IGL), qui est un indice utilisé également par certains PTF. Le renforcement des principes de redevabilité sociale et de participation citoyenne à travers l'accompagnement des SLC peut augmenter le score IGL des communes. Cela constitue une motivation pour les communes d'aller de l'avant dans le sens d'une meilleure gouvernance.

- Du capital social de la commune – par exemple la proportion de la population organisée dans des associations (chambres de commerce et les associations d'agriculteurs, d'utilisateurs d'eau, de parents d'élèves, de sport, etc.) et de la capacité technique et organisationnelle de ces organisations à participer
- La présence (actuelle ou passée) de projets de développement au niveau communal fonctionne comme catalyseur pour l'adoption des approches et des démarches initiées dans le cadre du décret SLC. En effet, l'existence du capital humain, d'outils de gouvernance (par exemple le registre des infrastructures

communales et l'index de gouvernance locale) et d'une culture de redevabilité préexistante parmi les membres de la SLC combiné parfois avec des budgets plus conséquents au niveau de la commune, facilite la mise en place de SLC et lui octroie tout son sens à bien fonctionner
- Le caractère officiel de la SLC par arrêté communal de mise en place et de nomination des membres met les acteurs en confiance pour assumer pleinement leur rôle

Les leçons en matière d'outils et de méthodes de mise en œuvre du projet CIMSI :

- Le renforcement des capacités des communes et de leurs SLC est un processus qui est basé sur le l'apprentissage dans l'action et exige du temps
- À la suite d'une année de mise en œuvre du projet, le besoin d'investir plus dans l'accompagnement des différents collèges (avec le partenaire RTRSM et un dispositif d'accompagnement de proximité) a été identifié. En effet, les initiatives de redevabilité sociale peuvent être divisées en efforts tactiques et stratégiques. Les efforts tactiques se concentrent en grande partie, sinon exclusivement, sur la "demande", la transparence et le pouvoir de l'information pour mobiliser la surveillance par les citoyens. Les efforts stratégiques cependant relient explicitement le côté responsabilité de l'équation de la redevabilité (les efforts de transparence visant à mettre des informations exploitables entre les mains des citoyens) en coordination avec des mesures qui permettent activement une action collective (citoyenne) pour influencer les incitations des prestataires de services et / ou le partage de pouvoir sur l'allocation des ressources. Ces efforts stratégiques (plus enclins à avoir du succès) lient les aspects de la transparence (obligation de rendre des comptes) aux "dents" (incitatifs positifs ou sanctions négatives qui font respecter l'obligation de rendre compte). Le projet CIMSI peut clairement être catégorisé comme un effort stratégique en partageant les efforts du projet sur l'axe horizontal de la décentralisation (avec les STDs, les CCs/BEs et les collèges (organes représentatifs de la société civile)) tout et reliant ces expériences au niveau communal avec l'axe vertical de la décentralisation.
- L'investissement dans ces collèges est prévu avec comme objectif d'accroître leur inclusivité et représentativité et de renforcer la qualité de ces collèges afin d'être non seulement des revendicateurs d'information mais également force de proposition auprès des SLCs. Ceci se reflète dans la composante 1 du projet (appui à la mise en place et au fonctionnement des SLCs) et implique la révision de l'accord de partenariat avec RTRSM.
- L'unité de projet a un rôle de facilitateur créant des espaces de dialogue
- Une approche évolutive en fonction de l'échelle de mise en œuvre du projet est nécessaire. Lors de la première année de mise en œuvre, le projet ne ciblait que 10 communes. Pendant cette première année l'équipe de projet a testé le type de démarche à suivre en encadrant directement les acteurs au niveau communal. Cet apprentissage permettra au staff du projet de mieux encadrer d'autres acteurs qui feront le même travail lors de la mise à échelle du projet à 46 communes. La valorisation du rôle d'appui conseil du dispositif pérenne de l'état (services déconcentrés de l'état au niveau du district et de la région) sera également pris en compte
- Une approche multi-niveau (national, régional, district, communal) alliant la stratégie au pragmatisme est la plus appropriée
- Cela se traduit au niveau communal par une démarche qui envisage des mesures faisables et un appui de proximité afin de franchir des étapes dans la bonne direction. L'accompagnement des SLC observe une stratégie globale, mais les contenus varient suivant les forces et les faiblesses des acteurs et des opportunités et obstacles du contexte. Cela exige une attitude flexible de CIMSI au regard des défis qui émergent dans chaque commune. Cette approche différenciée engendre que le projet est impliqué dans les quatre dimensions d'ingénierie (institutionnelle, budgétaire/financière, sociale et technique/sectorielle) et permet d'avoir l'angle approprié pour introduire les concepts de redevabilité sociale d'une façon incrémentale
- Le dispositif technique d'appui doit être respectueux du dispositif pérenne prévu par la loi et exige des approches et des partenariats différenciés avec les acteurs de la décentralisation et de la déconcentration (collectivités territoriales décentralisés, Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation, ONCD, Institut National de la Décentralisation et du Développement Local), avec le Ministère des Finance, les Ministères

sectoriels concernés (Santé, Education Foncier) et leurs démembrements. L'échange d'information et l'institutionnalisation du travail du projet ont été priorisés. Cela a permis de remonter les expériences du terrain et d'élaborer et coproduire des outils et des méthodes tenant en compte ces réalité. Le projet est en sorte un espace d'expérimentation pouvant alimenter les réflexions au niveau de la mise en œuvre de la décentralisation

Il serait intéressant que le projet identifie lors des activités de relèvement de capacités et après une période d'accompagnement des SLC et d'autres partenaires, essayer de mobiliser ces acteurs pour participer avec l'équipe du projet à co-animer et accompagner des nouvelles SLC non encore bénéficiant des actions du projet. Ceci va demander probablement un mécanisme d'appui par le projet mais peut de manière exponentielle bénéficier au projet et au nombre de SLC et multiplier les efforts du projet à travers les acteurs déjà touchés qui deviennent eux-mêmes des appuis du projet pour toucher ls nouvelles structures.

3.3 Comment les données sont-elles générées pour la redevabilité sociale ? Comment elles ont été utilisées et par qui?.

Sur la base des évaluations citoyennes (cf. les graphes ci-dessus)

3.4 Quelles preuves avez-vous trouvées sur la possibilité et la probabilité de prendre l'intervention pour une mise à l'échelle? S'il vous plaît réfléchir sur ce qui suit:

a) Les retombées éventuelles de l'intervention :

- La valorisation des expériences de CIMSI avec les SLC par l'Office National de Concertation et Décentralisation
- Le renforcement de la dimension redevabilité sociale dans la mise en œuvre de la politique de la santé publique
- La concertation et la synergie avec les autres partenaires institutionnels et projets/programmes permettra de favoriser l'intensification des pratiques de redevabilité sociale promues par le projet

b) Potentialité d'institutionnalisation et / ou d'intensification des pratiques de redevabilité sociale promues par le projet (Potentiel et intérêt des partenaires gouvernementaux ou d'autres parties prenantes, y compris la société civile, à adopter de nouvelles pratiques)

Le projet a établi un lien et des partenariats avec d'autres PTFs :

- Ces projets pourront de leur côté tenir en compte/apprendre du travail de CIMSI avec les SLCs et intégrer les SLCs dans leurs opérations ;
- La synergie et l'articulation avec les autres projets : HELVETAS : gouvernance de l'eau et chaîne de valeurs, GIZ/PRODECID : gouvernance et fiscalité locale, AIM : Gestion communale de reboisement à Ankazobe, PIC : Gouvernance et développement local, Projets sectoriels : éducation et santé de la Banque mondiale à Madagascar. Ces projets peuvent assurer un relais de certains constats auprès de ces ministères
- Le projet a effectué le suivi au niveau de 41 communes bénéficiaires du projet PAPSP. 30% des communes bénéficiaires ont terminé la réalisation de leurs projets. Au niveau de 55% des communes bénéficiaires, la réalisation de leurs projets est en cours. En moyenne, le taux de réalisation des travaux avoisine 50%. 15% des communes ont eu de retard pour le démarrage de leur projet car elles ont dû changer leurs projets prévus initialement. Parmi eux, certains projets ne sont pas faisables du point de vue technique et d'autres du point de vue financier.

3.5 Comment une analyse de l'égalité des sexes a-t-elle été appliquée et intégrée dans le projet?

L'inclusivité et la participation permettant d'intégrer concrètement et de façon significative la voix de tous ont été considérés dans les collèges et les membres des SLCs.

La mise en œuvre des évaluations citoyennes a pris en compte l'approche genre et non exclusion dans l'organisation des ateliers et des séances d'évaluation citoyenne proprement dite. La participation des femmes dans les différents ateliers a été encouragé par l'adoption des conditions qui optimalisent leur participation (temps de réunion, proximité…)

Pourcentage de femmes et jeunes participant aux SLCs créées ou soutenues par le projet pour les 10 Communes pilotes : Moyenne : 31% Femmes et 18% Jeunes

3.6 Suivi, évaluation et apprentissage (SEA). (a) De quelle manière le système SEA a-t-il aidé le projet à ajuster son cours et à apporter des améliorations au cours de la dernière année? (b) Jalons. Veuillez-vous reporter à la lettre de décaissement - Annexe 4 et évaluer la réalisation des étapes clés du projet pour l'année écoulée telles que définies dans le document.

a- Les systèmes de suivi-évaluation et apprentissage mis en place ont permis d'obtenir des informations pour la réalisation du plan opérationnel et de favoriser l'apprentissage et la gestion adaptative permettant d'améliorer rapidement et continuellement la mise en œuvre du projet :

- **La Planification** : le plan de travail présente les objectifs spécifiques à atteindre ; la prévision d'évolution de chaque composante ; les détails des activités à entreprendre ; la périodicité de la réalisation de l'activité et les responsables de la mise en œuvre ; et le budget détaillé
- **Le suivi :** à travers les différents outils mis en place (tableaux de bord), les activités de suivi permettent de s'assurer de la situation permanente de l'avancement des activités prévues et de détecter les éventuels facteurs de blocage relatifs à la réalisation des activités
- **Apprentissage :** les réflexions au sein de l'équipe du projet ainsi que les ateliers périodiques avec les partenaires permettent de partager les expériences entre les différents partenaires et d'améliorer les compétences dans la mise en œuvre du Projet
- **Rapportage :** Les rapports techniques et financiers ont été envoyés à la BM : rapport annuel en Décembre 2017, rapport semestriel en Juillet 2018 et le présent rapport annuel 2018. Ces rapports permettent de partager les informations relatives au Projet au niveau des différents intervenants.
- **Evaluation** : l'étude de référence a été réalisée ce qui a permis de collecter les données de base pour l'orientation stratégique du Projet.

Suite à la mission d'appui de la Banque Mondiale tenue en fin novembre 2018, le projet a revu son cadre logique et son plan de travail pour 2019 pour assurer qu'un lien soit établi entre l'établissement et le fonctionnement des SLCs (visé par l'indicateur principal 1) et l'élaboration participative de plans et budgets communaux (visé par l'indicateur principal 2). En effet, l'articulation qui devra assurer le lien entre les recommandations émises par les SLCs, et les plans et budgets communaux n'est pas bien mise en évidence. Ceci va être reflété dans le changement de résultats et d'activités sous la composante 2.

Au regard des informations du rapport de base concernant le peu de pérennité des opérations des OPCIs (au-delà d'un soutien par des projets de développement), il a été conclu que miser sur les OPCIs dans le cadre du projet, n'est ni réaliste ni une piste de succès en termes de redevabilité. À la suite de l'expérience d'une année de mise en œuvre, l'activité 2.A (concernant l'obtention d'accords formalisés entre les OPCIs et les STD facilités par CIMSI pour plus de transparence du plan directeur sectoriel et l'allocation des ressources en santé, éducation et dans le foncier), ne semble pas réaliste dans le cadre du projet CIMSI qui n'amène pas de budget opérationnel pour les OPCIs ni les STDs.

L'activité 2.B concernant le dialogue politique au niveau régional et national pour améliorer l'allocation budgétaire verticale, n'a pas été maintenu en tant que tel mais d'autres activités visant le lien entre la redevabilité verticale et le plaidoyer au niveau central est maintenu d'une façon différente.

Afin d'améliorer (l'opérationnalisation) de la transparence et la redevabilité des services communaux et des services déconcentrés dans les communes ciblées (C2), il est prévu que :

- Un accompagnement / appui soit effectué par CIMSI aux BEs et CCs afin qu'ils se soient outillés avec des options pour mieux pouvoir intégrer les propositions / résolutions des SLCs dans le budget et le plan communal (nouveau 2.A)
- Qu'une facilitation des services techniques de l'Etat soit faite par CIMSI en vue d'une prise en compte des propositions des SLCs dans leurs actions et celles des plans communaux (nouveau 2.B).

⇨ **Ces changements adoptés lors de la mission de suivi de la Banque Mondiale correspondent aux apprentissages issus de la recherche –action de l'année 1.**

b- Les situations d'avancement par rapport aux jalons ainsi que la réalisation des activités sont présentées dans **l'annexe 5** du présent rapport.

3.6 Gestion de projet et développement institutionnel

(a) La performance globale de l'équipe de projet

Malgré le contexte ambiant particulièrement difficile pendant la période (crise politique, grève syndicale, le contexte de l'élection présidentielle dans lequel les élus locaux : Maires et Conseillers communaux sont très sollicités), l'équipe a pu avancer dans la mise en œuvre opérationnelle. Ceci démontre les capacités d'adaptation de l'équipe en continuant les actions auprès des communes, des membres des SLC et des services techniques au niveau local afin de pouvoir clôturer la phase pilote du projet.

Toutefois, on constate le retard des OSC partenaires qui ont assuré la facilitation des évaluations citoyennes dans la remise des produits des évaluations réalisées par les citoyens par rapport au calendrier de la planification communale. Cette situation sera redressée dans les prochains exercices.

(b) Les contributions éventuelles du projet au renforcement institutionnel de l'organisation

Les expériences à travers le projet CISMI font l'objet d'échanges internes et sont valorisées dans d'autres projets de l'ONG SAHA.

(c) Contributions au renforcement des capacités des OSC partenaires ou mentee, le cas échéant

RTRSM : Pendant la période**,** les renforcements de capacité du RTRSM portaient sur:

- La restructuration de RTRSM, tant sur le plan gestion qu'opérationnel,
- La mise en place de manuel de procédures de manière participative, intégrant des séances de formation et d'accompagnement post-formation pour l'application des outils.
- Les appui-conseils lors de la supervision de sa gestion financière
- L'appui à la présélection des OSC qui vont faciliter les évaluations citoyennes dans les 36 nouvelles communes
- La conduite et l'accompagnement des citoyens en matière d'évaluation citoyenne.
- La finalisation des évaluations citoyennes : livrables, rapports financiers
- La mise à niveau d'information sur le mécanisme de gestion de plaintes et le renforcement de capacités des acteurs des projets dans la résolution
- Récemment (18 décembre 2018), RTRSM, la Coalition des Radios et l'équipe CIMSI ont tenu un atelier de travail afin d'ajuster les outils de facilitation du processus d'évaluation citoyenne des services en les orientant vers la facilitation des collèges des SLC à effectuer les évaluations des services et des actions publiques et à formuler des propositions de plans d'amélioration et des recommandations aux Assemblées Générales des SLC.

Coalition des RADIOs :

- La Coalition des RADIOs a été coachée par CIMSI dans le cadre de la gestion budgétaire du partenariat.
- Par ailleurs, la RADIO ACEEM, mandatée par la Coalition des RADIOs, a été renforcée sur le plan conceptuel par CIMSI lors de la production des émissions du fait de la nouveauté des thèmes redevabilité sociale / gouvernance locale pour cette RADIO.
- La priorisation des thématiques des émissions a été concertée avec la Coalition des Radios. Le projet a également facilité la collecte des expériences et témoignages sur terrain. Des échanges et concertations ont été tenues pour la réalisation des succès stories.

3.7 Changements de comportement

- **Participation citoyenne dans la Commune d'Antotohazo**:

Monsieur ANDRIAMISETRA Mandimby Harizafy, Maire de la Commune Rurale d'Antotohazo :
« Personnellement, je n'étais pas auparavant vraiment convaincu concernant le principe de participation citoyenne évoquée par Cimsi. Etant acteurs depuis longtemps au sein d'Antotohazo, je pensais connaître tous les problèmes et les besoins de la population. Pourtant, les résultats de l'évaluation citoyenne ont montré d'autres facettes dont j'ignorais complètement. Actuellement, je sollicite vivement la participation citoyenne à travers la Structure Locale de Concertation dans la planification et budgétisation communale ».

- **Redevabilité sociale dans la Commune de Tsiafahy**

Monsieur RABENANDRASANA Andry, membre de la SLC dans la Commune Rurale de Tsiafahy :
« Notre SLC a été mise en place en 2017, avant l'arrivée du projet CIMSI, la Commune de Tsiafahy a valorisé cette structure dans la planification et budgétisation de la commune. Les priorisations ont été présentées par le Noyau Dur de la SLC au niveau du Conseil Communal assisté par le Bureau Exécutif mais classés sans suite. L'appui de Cimsi nous a permis de mieux comprendre les rôles et les missions de la SLC ainsi que les relations avec le Bureau Exécutif et le Conseil Communal, ce qui m'a permis d'interpeller les représentants au sein de la commune sur la suite des propositions qu'on a fait. Depuis, durant chaque réunion SLC, le BE nous fait des rapports sur l'avancement des actions au niveau de la commune et nous donne des feedbacks sur les priorisations qu'on a faits.

- **Transparence budgétaire dans la Commune de Vinaninkarena**

Madame RASOANAMBININA Louisette, Trésorière Communale :
« Nous avions l'habitude de présenter le compte administratif et le budget de la Commune sur notre point d'affichage et on constate qu'il n'y a ni réaction, ni demande d'informations venant des citoyens. Suite à l'accompagnement de Cimsi sur la présentation du compte administratif de l'année précédente au niveau de la SLC, les participants ont été très intéressés et les échanges / discussions ont même duré environ trois heures. Les participants ont alors évoqué qu'ils n'arrivent pas à comprendre les différents chiffres sur l'affichage mais la présentation a été bien claire. Nous avons décidé de continuer en sens et d'améliorer la présentation sur les affichages suivant le budget de citoyens pour renforcer la transparence budgétaire.

4. Comment le soutien du GPSA et de la Banque mondiale en matière de renforcement de capacités et / ou de gestion de connaissances ont-t-ils pu bénéficier au projet au cours de la période considérée ?

a) Appuis du GPSA au renforcement des capacités

Les produits de connaissance d'autres programmes GPSA d'autres pays obtenus lors du forum GPSA Washington de l'année dernière ont été valorisés (CARE Bangladesh, HELVETAS). Malgré les différences des contextes, les mécanismes de participation des citoyens dans le processus de planification locale ont présenté des similarités de démarche.
Renforcement indirect à travers la lecture des documents et blogs partagés dans la plateforme gestion de connaissance de GPSA.

b) Participation et relations avec TTL de la Banque mondiale

- Feedbacks sur les TDR opérationnels des lignes d'action,
- Appui sur le déblocage de certaines situations liées aux contraintes administratives et procédurières.
- Facilitation de la mise en relation avec les autres projets/programmes Sectoriels (santé, foncier, renforcement de la société civile, appui au secteur privé) financés par la BM
- Appui à l'opérationnalisation du Mécanisme de Gestion de Plainte

c) Les gestions de connaissances et les initiatives d'apprentissage du GPSA *(telles que la participation à la plate-forme de connaissances, l'échange de connaissances avec les pairs bénéficiaires, l'utilisation des connaissances du GPSA et des produits d'apprentissage et de soutien).*

La participation aux deux forums GPSA Internationaux du Directeur du projet CIMSI a été très bénéfique pour la direction du projet, grâce à l'enrichissement des outils déjà existants dans l'organisation, et à la compréhension de la place et des rôles du suivi-évaluation et de la gestion de connaissance au sein du projet

d) Avez-vous des suggestions pour améliorer le soutien et les renforcement des capacités et la gestion des connaissances de la GSPA / Banque mondiale?
Pas de commentaires.

Checklist for ANNUAL "Reporting Package" Documents

Objets/ fichiers	Contrôle/Vérification	
Obligatoire	**Page/ Annexe**	**Lien Web (le cas échéant)**
1. Rapport financier annuel	p.20	Sans objet
2. Suivi Plan de passation de marché (dernière mise à jour)	p.21-25	Sans objet
3. Tableau indicatif des décaissements et des jalons dans l'Annexe 1	OK	Sans objet
4. Cadre de résultats (dernière version mise à jour) à l'annexe 2	OK	Sans objet
5. Plan opérationnel (dernière mise à jour) Annexe 3	OK	Sans objet
6. Les produits livrables qui prouvent la réalisation des jalons indiqués dans le tableau des décaissements et des jalons (ANNEXE 1). S'il vous plaît lister si plus d'un:	OK	
7. Histoire de changement (voir la question 3.7) - *veuillez expliquer pourquoi si non disponible*	p.16, 17	
Optionnel *(sauf si le document apporte la preuve de la réalisation jalons tels qu'expliqués ci-dessus)*		
✓ Rapports d'évaluation de référence / à mi-parcours / final (ou propositions de conception d'évaluation)	Doc évaluation baseline	
✓ Rapports *du système de S & E ou rapports interne des résultats*	Annexe 5	
✓ Accords signés avec des fonctionnaires et / ou d'autres partenaires		
✓ Renforcement des capacités et matériel de formation		
✓ Analyse des politiques et rapports de recherche		
✓ Produits K & L (y compris les évaluations internes ou les notes des réunions internes qui démontrent l'apprentissage des leçons clés)		
✓ Produits de communication		
✓ Documents de développement / planification institutionnels		
✓ Analyse du genre		
➢ Autres:		